

**Tribunal de première instance
de Saint-Pierre-et-Miquelon (97500)**



Date : Jugement en date du 22 septembre 2021 constatant la cessation des paiements et prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Dénomination

sociale : ELECTRON.

Forme

juridique : SARL.

Activité : Vente de matériels électriques, vente de matériels industriels

Siège social : Zone artisanale - rue des Charpentiers- B.P. 1171
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

N° Siren : 438 963 498.

Date de cessation

des paiements : 5 mai 2021

Liquidateur

judiciaire : Maître Jacques de LATUDE
14 rue Boudet
33000 BORDEAUX.

Les créances doivent être déclarées dans un délai de DEUX MOIS à compter de la publication du jugement au BODACC auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Pour extrait certifié conforme, le 28 septembre 2021

Le greffier

